

Nour Jouni : Pouvez-vous nous décrire une journée type en tant qu'inspecteur des finances publiques ?

Olivier Villois : Selon les services où l'on est affecté, la journée peut être différente pour un inspecteur des finances publiques. En métier de vérification, on sait au préalable quelle entreprise nous devons inspecter et ainsi on s'y rend la journée pour accomplir notre contrôle.

Lorsque je n'avais pas d'entreprises à vérifier, j'allais au travail à Saint-Denis et je sortais mes dossiers, mes notes et toutes mes recherches afin d'étayer au mieux mon dossier. Ensuite je préparais toutes les questions que j'allais poser, selon qui j'allais avoir à faire en face de moi, à l'entrepreneur ou au comptable par exemple en essayant de trouver l'erreur commise qui pourrait être favorable à mes enjeux.

[...] *Le maximum d'entreprises à vérifier par jour ?* Je dirais 2, mais à moins qu'on essaye d'optimiser son temps, on ne fait qu'une vérification par jour en s'adaptant aux horaires de l'entreprise, qui peuvent varier selon son emplacement (Paris la Défense ou en province), et aux nôtres.

N.J. : De quelle manière la DGFIP a-t-elle accompagné les entreprises lors de la crise énergétique en lien avec la guerre en Ukraine ?

O.V. : De nombreuses aides ont été mises en place afin d'aider les entreprises lors de cette période compliquée : des facilités de paiement, des centres d'appel (surtout dans le sud de la France) afin de pouvoir répondre à toutes les questions des entreprises sur les délais de paiement, la prime-carburant mises en place également pour les contribuables. La DGFIP a surtout ici joué le rôle, non pas de donneur d'ordre, mais d'exécutant. Souvent, c'était une décision politique mise en place et souvent, la DGFIP se chargeait de la gestion de l'argent et utilisait ces nombreux moyens comme ses 94 000 agents, ses informations sur les différentes entreprises, ses listes de compte... afin d'aider au mieux les entreprises et éviter que ces dernières déposent le bilan.



N.J. : Que pensez-vous de l'arrivée de nouveaux outils d'intelligence artificielle comme le « datamining » dans la DGFIP ?

O.V. : Pour moi, l'intelligence artificielle c'est une aide, un outil et il faut vivre dans son temps comme il y en a partout : Facebook, X, Insta, Parcoursup... ce sont des intelligences artificielles après tout. Mais cela n'empêche qu'il faut qu'il y ait des humains derrière, pour vérifier quels algorithmes sont rentrés pour éviter que ce soit trop opaque, caché [...] qu'il y ait un loup ! Donc selon moi, il faut du contrôle humain derrière l'intelligence artificielle, pour surveiller que cette dernière n'engendre des résultats contraires à nos attentes de celle-ci.

N.J. : Diriez-vous que votre métier est devenu dangereux ? (Assassinat d'un inspecteur de la DGFIP lors d'un contrôle fiscal en 2022)

O.V. : Dangereux ? Non. En revanche on constate qu'il y'a un rejet de l'impôt et que les gens ne comprennent plus le sens et la raison derrière lui. Les médias, les politiques ont pendant très longtemps critiqué les fonctionnaires et leur importance, le taux des taxes soi-disant « trop

élevé » et donc au bout d'un moment ça finit par rentrer dans les mœurs. Il faut donc mettre en parallèle les impôts et à quoi ils servent, afin que les particuliers et les entreprises comprennent où vont leurs impôts. Nous à la CGT, par exemple, on avait mis en place un programme intitulé « On va vous faire aimer l'impôt ». Si au départ on était incertain quant à la crédibilité de ce dernier, finalement ce dernier a été une réussite ! Maintenant, on demande à chaque fois au gouvernement d'expliquer où vont les impôts et d'arrêter de ternir l'image des fonctionnaires car cela finit par rentrer dans la tête des gens et que c'est comme ça que des professeurs, des agents de la CAF et des inspecteurs de finances publiques se retrouvent attaqués, blessés et dans le pire des cas, tués.

N.J. : Quels seraient les objectifs principaux de la DGFIP pour l'année 2024 ?

O.V. : Alors la DGFIP ne fonctionne pas en année mais en contrat d'objectifs et de moyens fixé sur quatre ans. Là, un contrat d'objectif vient de partir pour 2023-2027 et ce dernier est axé principalement sur l'intelligence artificielle, sur le développement des outils nouveaux, la concentration de services et d'aides aux collectivités locales, l'optimisation des locaux... Il y a 17 ou 18 axes au total, mais je ne les ai pas tous en tête ! Mais voilà, ce sont ces grands axes qui sont donnés pour cette année et celles à venir.

N.J. : Et le rôle de Google dans tout ça ?

O.V. : Haha... Le rôle de Google... Sagem a répondu à un appel d'offres de la DGFIP pour justement l'intelligence artificielle, et essayer de repérer grâce à cette dernière les constructions non déclarées. Sagem a donc répondu à l'appel d'offre et s'est entre temps rapproché du premier groupe mondial en termes de visibilité aérienne : Google, avec son Google Earth. Ils ont commencé à travailler ensemble mais quand on est aux impôts et à la CGT, travailler avec Google qui est la société qui paye le moins d'impôts, qui fait tout pour ne rien payer ; ça n'est pas compatible ! On a donc très mal pris leur partenariat surtout qu'avec Google on ne sait pas trop quelles informations on va pouvoir tirer des données qu'il nous a prélevé. Comme Google est une entreprise, elle cherche à faire de l'argent et en s'associant avec Sagem, elle a eu accès à l'intégralité des bases de la DGFIP et donc à l'intégralité du foncier de la DGFIP, des répartitions par salaires, des données personnelles des inspecteurs de la DGFIP... On nous assure que Google n'a rien pris, mais syndicalement on a tendance à ne pas les croire. Pourquoi ? Parce qu'on sait la puissance que peut avoir Google et quand on voit les recherches qu'ils ont fait et les points de concordance qu'ils ont pu avoir, on se dit automatiquement qu'ils ont eu accès à toutes ces informations-là pour pouvoir après faire les contrôles et les lancer. Donc pour nous il y a un loup, et on reste très attentif même si ça reste très opaque. Avoir donc la vérité derrière cette histoire reste incertain, ou du moins il faudra attendre plusieurs dizaines d'années et pour notre part, on sera déjà en retraite.



N.J. : Comment s'articulent votre fonction professionnelle et votre fonction syndicale ?

O.V. : Niveau professionnel, j'ai totalement arrêté la vérification, je ne suis plus vérificateur. Maintenant, je suis 100 % pour la CGT-finances publiques. Je suis détaché désormais auprès du syndicat CGT-finances publiques, en revanche, l'administration me paye toujours. Donc je suis détaché syndical permanent.

N.J. : La nouvelle secrétaire générale de la CGT Sophie Binet est-elle là aussi pour changer l'image d'un syndicalisme un peu démodé en France, voire en crise ?

O.V. : Sophie Binet est arrivée dans un instant du syndicat qui était très compliqué. Moi personnellement, j'étais à Clermont-Ferrand lorsqu'il y a eu le congrès et c'était très tendu et compliqué ! Notamment avec la solidarité qu'on devrait avoir au sein de la CGT qu'il n'y avait pas... C'était la meilleure solution possible que l'on pouvait avoir. Cela fait longtemps que Sophie Binet est au sein de la CGT et elle a une maîtrise des dossiers impressionnante, elle travaille beaucoup.

Je pense qu'elle va faire du bien à la CGT puisqu'elle amène du dynamisme et qu'elle casse un peu cette image ringarde que l'on pouvait avoir, avec nos précédents secrétaires généraux. Mais elle arrive dans une crise du syndicalisme et de la CGT qui va être compliqué et qui n'est pas simple en interne.



N.J. : Quels sont les avantages et les inconvénients, selon vous, à se syndicaliser ?

O.V. : Alors, pour moi, des inconvénients il n'y en a pas ! Après si on doit en ressortir un... ce serait ce que peut penser potentiellement ton responsable, ton patron, tes collègues par rapport à cette décision. Maintenant, on n'est pas non plus obligé de le crier sur tous les toits.



Nous à la CGT Finances Publiques, on a 11 000 syndiqués, dont 1000 actifs et donc 10 000 qui sont complètement anonymes et personne ne sait qu'ils sont syndiqués exceptés nous, en national. Les syndiqués ne sont donc pas obligés d'avoir une activité importante.

Pourquoi c'est important de se syndiquer ?

Selon moi, cela permet de faire valoir ses droits, de se défendre parce que quand on est tout seul c'est compliqué de se faire entendre tandis qu'en se syndiquant on a une représentation derrière, une aide. Parce que c'est compliqué d'être « en première ligne » et d'exprimer une contradiction sans un syndicat derrière. Le but du syndicat c'est d'aider les salariés et de faire valoir leurs droits en se fondant sur les lois et le droit tout simplement !

N.J. : Quelle est la position des syndicats aujourd'hui quant à la promulgation de la loi sur la réforme des retraites ?

O.V. : On est partagé entre savoir si c'est une défaite ou alors si ce n'est que le commencement de quelque chose. Défaite, parce que la loi a été promulguée malgré 4 mois, 6 mois de grèves, une unité syndicale qui n'a jamais été aussi puissante et que l'on a encore. En effet, on appelle encore à une grève le 13 octobre 2023 avec toutes les organisations syndicales. Mais pour être honnête, avoir cette unité, ça n'a pas été chose simple ! Maintenant, il s'agit en partie d'une réussite justement grâce à ce lien inter-syndical nouvellement forgé et qui peut amener à quelque chose d'intéressant dans l'avenir selon moi. Peut-être pas avec Monsieur Macron parce qu'il a l'air arc-bouté sur cette décision, même s'il pourrait être amené à changer d'avis, notamment si les gilets-jaunes font leur retour... C'est plus pour l'après, pour l'après Macron, que ça nous inquiète particulièrement.

*Entretien réalisé le mercredi 4 octobre 2023 au lycée international François 1^{er} de Fontainebleau
et transcrit par Nour Jouni, T01*